

Copie anonyme - n°anonymat :

Code épreuve :

Nombre de pages : 15

Session : 2024

Épreuve de :

HGGH2 - ES2P B5

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

Le changement climatique, un facteur de recomposition dans la mondialisation

« Longtemps à la marge des échanges commerciaux, l'Arctique est passée du statut de périphérie à celui de nouvelles frontière des relations internationales du fait des conséquences du changement climatique » affirmait Damien Depoexes dans Questions d'Europe (2013). Effectivement, l'Arctique est désormais l'une des nouvelles convoisées des grandes puissances, si bien que certains parlent d'une "atlantisation de l'Arctique", voire de "banalisation de l'Arctique". Ces nouveaux appétits sont permis par le changement climatique. Depuis 1875, l'Arctique se réchauffe de $1,35^{\circ}\text{C}$ par siècle et depuis 1975, la surface de la banquise diminue de 12% tous les 10 ans. Ainsi, de nouvelles routes, à l'instar du détroit de Béring, seraient essentielles et à l'origine d'une possible recomposition de la mondialisation.

Par mondialisation, on entend « l'intégration la plus étroite des pays et des peuples du monde qui ont réalisée d'une part la diminution considérable des coûts de transport et de communication, et d'autre part la destruction des barrières à la circulation transfrontalière des biens, des services, des capitaux, des connaissances et (dans une moindre mesure) des personnes » (Joseph Stiglitz, La grande Désillusion, 2002). Le processus, que l'on considère comme celui

ayant débuté dans les années 1980, hiérarchise les pays et les territoires à toutes les échelles. Néanmoins, le changement climatique, à savoir les variations relatives au climat désignant le temps long décrivant les phénomènes météorologiques (vents, marées...) sur quelques années jusqu'à des millions d'années, bouleverse la mondialisation : on parlerait même de recomposition. Par recomposition, on comprend la modification de la manière de fonctionner, voire d'une hiérarchie. Ainsi, s'intègre sur le fait que le changement climatique soit un facteur - un élément qui permet d'induire un changement ou un phénomène doit on peut ou doit tenir compte - de la recomposition de la mondialisation, c'est étudié en quoi ce phénomène bouleverse la façon dont le monde fonctionne aussi bien économiquement, que géopolitiquement ou même socialement depuis les années 1980. Si le changement climatique est un phénomène naturel et provoque d'ores et déjà des effets même au Moyen-Âge comme le montre Emmanuel de Roy Ladurie dans son histoire du climat, son caractère disruptif à toutes les échelles s'affirme depuis les années 1980 et surtout depuis les années 2000. Mais, c'est là qu'un paradoxe émerge : à priori, il semble évident que le changement climatique soit un facteur de recomposition de la mondialisation. En effet, son caractère disruptif met en danger le monde et pousse les acteurs à changer leur fonctionnement dans la mondialisation. Or autant, le modèle économique et la hiérarchie induite par la mondialisation ne change pas véritablement : le capitalisme est toujours de mise. Ainsi, le changement climatique inverse-t-il la tendance du jeu "win/lose" (gagnant/perdant) de la mondialisation ? N'accroît-il pas la polarisation à toutes les échelles et donc les inégalités entre les États et les territoires ?

En d'autres termes, le changement climatique modifie-t-il structurellement la mondialisation ou bien

ne renforce-t-il pas, au contraire, la hiérarchie établie par la mondialisation, de sorte qu'espérer une refonte de la mondialisation serait d'attendre Godot (Samuel Beckett, En attendant Godot, 1952) ?

Si le changement climatique recompose la mondialisation tout son caractère désruptif nécessite de reconfigurer ce processus (I), ce recomposition se révèle être seulement conjonctuelle ne modifiant pas structurellement la mondialisation accentuant sa hiérarchie (II), tout les intérêts géopolitiques et géoéconomiques des acteurs de la mondialisation nécessitent une nécessaire refonte de ce processus au regard du changement climatique (III).

Le changement climatique nécessite d'être pris en compte. Les États, en modifiant leur manière de fonctionner économiquement, peuvent recomposer la mondialisation en raison du changement climatique (A), d'autant plus que la multiplication d'accords contre le changement climatique attend prendre en compte la hiérarchie de la mondialisation en aidant les perdants (B), afin de pallier les effets négatifs du changement climatique (C).

Tout d'abord, le changement climatique peut recomposer la manière dont fonctionne la mondialisation économiquement. En effet, la mondialisation accroît les besoins énergétiques - énergivores - des acteurs afin de répondre à la demande. Or, en tel fonctionnement augmente les émissions de GES (Gaz à Effet de Serre) et donc de CO₂ (Dioxyde de carbone). C'est pourquoi les États et les FTN (Firmes Transnationales) devraient entamer une transition énergétique. C'est d'ailleurs ce qu'explique Philippe Muret dans La transition énergétique (2019). Pour Muret, cette dernière est réalisable d'ici une vingtaine d'années (date quelque peu optimiste certes) et en coûtant 70 milliards d'euros créerait tout de même 3,5 millions d'emplois.

Des États ont compris cet impératif presque catégorique face au changement climatique. En témoigne l'Union Européenne qui, en décembre 2020, décide l'objectif d'atteindre 50% d'énergies renouvelables d'ici 2050. De surcroît, le Danemark possède des îles autosuffisantes en énergie. En outre, le Costa Rica dispose d'un mix d'énergie électrique atteignant les 100%. Surtout, ces États comme la Chine ou le Japon, alors même qu'ils sont des acteurs essentiels de la mondialisation, prévoient une neutralité d'ici 2060 pour l'un et 2050 pour l'autre. Ainsi, le changement climatique peut recomposer économiquement la mondialisation.

Puis, la multiplication d'accords pour lutter contre le changement climatique étend progressivement et compte la hiérarchie de la mondialisation. En effet, la mondialisation est un processus "polarisant" (Pierre Veltz, Mondialisation, villes et territoires, 1996) en ce qu'il met en concurrence les pays et les territoires à toutes les échelles. Ainsi, des États isolés géographiquement ~~compte~~^{présent} moins dans la mondialisation. Or, ce sont le plus souvent eux qui subissent les conséquences du changement climatique. Dès lors, de multiples accords étendent également à ce défi. En témoigne la COP (Conférence des Parties, née du Sommet de la Terre à Rio en 1992) 21 à Paris en 2015. Effectivement, signé par 195 États dont des acteurs majeurs de la mondialisation, à l'instar des États-Unis ou de la Chine, cet accord étend limitée le réchauffement climatique à 1,5°C voire 2°C au maximum d'ici 2100. Mais, ce qui est particulièrement intéressant, c'est la création d'une politique de cohésion en mettant en place des subventions aux pays subissant le plus les effets du changement climatique, alors même qu'ils sont des perdants de la mondialisation. Ainsi, le changement climatique peut être un facteur d'une reconfiguration de la mondialisation où les gagnants aident les perdants.

Enfin, les effets disruptifs du changement climatique peuvent reconfigurer les logiques de déplacement liées à la mondialisation. De fait, la mondialisation ayant permis d'accroître les déplacements humains,

Copie anonyme - n°anonymat :

Code épreuve :

Nombre de pages : 15

Session : 2024

Épreuve de :

HGGME - ES & P BS

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

les migrations, est confondue au changement climatique et les effets se multiplient. À ce titre, entre 1980 et 1999, on dénombreait 4200 catastrophes naturelles, tandis qu'entre 2000 et 2018, celles-ci s'élevaient à 7300. Or, certaines catastrophes peuvent reconfigurer les logiques migratoires de la mondialisation. Elles peuvent même poser des questions importantes. C'est ce que explique François Gémère dans sa Géopolitique du climat, en montrant que les risques de submersion complète de certains États, à l'instar du Bangladesh ou des Maldives, posent la question du "après" : l'état garde-t-il sa souveraineté, existe-t-il ? D'autant que les migrations liées au changement climatique augmentent. En témoignent le cyclone Freddy du 12 mars 2023 qui, en frappant à Malawi, provoque 560 000 déplacés. Plus généralement, on estime à 250 millions le nombre de réfugiés climatiques d'ici 2050. Or, de telles migrations bouleversent, à coup sûr, la mondialisation.

Ainsi, le changement climatique est un facteur de recomposition de la mondialisation. Toutefois, cette recomposition n'est que conjoncturelle et, qui plus est, marginale. Dès lors, le changement climatique est-il à l'origine d'une refonte de la mondialisation qui accentuerait et réaliserait la hiérarchie établie ?

La recomposition de la mondialisation en raison du changement climatique n'est que marginale du point de vue du modèle économique toujours liée place (A), d'autant que cette faible recomposition est le résultat d'accords peu probants dans leur mise en pratique (B), révélant, ~~à rebours,~~ la hiérarchie de la mondialisation qui bind, ~~à rebours,~~ à se renforcer en raison du changement climatique (C).

Le changement climatique ne modifie pas structurellement le modèle économique de la mondialisation. Effectivement, le néo-libéralisme, introduit dans les années 1970 notamment par Friedman et Von Hayek, est indéniablement encore aujourd'hui le système caractérisant l'économie mondiale. Les besoins continuent de croître et le changement climatique ne modifie qu'à la marge cela. En fait, comme le montre Pierre Veltz dans La société hyperindustrielle (2017), l'overshoot day (le jour du dépassement) ne cesse d'avancer. Il s'agit du jour où la Terre ne produit plus assez de ressources naturellement au cours d'une année pour répondre aux besoins générés en grande partie par la mondialisation. Surtout, Veltz montre que la Chine a utilisé plus de ciment entre 2009 et 2011 que les États-Unis durant tout le XX^e siècle. Les modes de consommation ne changent donc pas structurellement. D'ailleurs, d'après le Global Carbon Index (2021), la Chine avait émis 15 milliards de tonnes de GES, les États-Unis avaient émis 6 milliards de tonnes de GES et l'Inde 3,5 milliards de tonnes de GES sur l'année 2021. Ainsi, le changement climatique ne recompose pas structurellement la mondialisation économiquement.

En réalité, cette faible recomposition peut être

liée aux échecs des accords qui visaient à lutter contre le changement climatique. En effet, si ces accords sont le plus souvent signés, leur ratification l'est moins. Or, si la ratification contraint juridiquement un État à respecter un accord, la signature n'y oblige en rien. En témoignage la décision de Bill Clinton de ne pas ratifier le Protocole de Kyoto (COP3, 1997) qui permettait pourtant de diminuer les émissions de GES d'ici 2012. Surtout, les accords peuvent mener des décisions contradictoires qui ne permettent de mettre en place une recomposition de la mondialisation. À ce titre, dans COP28: Quel bilan? (décembre 2023), Oxfam critique les décisions prises lors de la COP28 de novembre 2023 à Dubaï. Cette ONG (Organisation Non Gouvernementale) dénonce des décisions à l'instar de considérer le gaz comme "carburant de transition", alors même que cette énergie est très polluante. Surtout, cette COP montre à quel point la mondialisation ne se recompose pas structurellement, car elle a été présidée par le PAB d'une FTN pétrolière. Or, les entreprises sont les autres par excellence de la mondialisation. Ainsi, le changement climatique ne recompose pas structurellement la mondialisation.

Dès lors, le changement climatique peut même être en fait un peu vu à accuser la hiérarchie établie par la mondialisation. En effet, ce phénomène atteint avant tout les bénéficiaires qui peuvent être éloignés du processus de la mondialisation des perdants donc. En fait, comme l'affirme François Gémère dans sa Géopolitique du climat: « le changement climatique est un révélateur des modèles de développement non-souverains et des inégalités de développement d'une part et entre générations d'autre part ». Néanmoins, les pays gagnants de la mondialisation (Ancienne Triade, Chine...) sont moins touchés par le changement climatique que les perdants. C'est ce que montre l'Indicateur de vulnérabilité de Notre Dame (2007) en distinguant les pays les plus résilients (Suisse, Suède, Norvège...) et les plus vulnérables (Porto-Rico, Guinée-Bissau...).

Or, on s'aperçoit que'il existe une superposition (imparfaite certes) entre les pays les plus vulnérables et résilients par rapport aux pays gagnants et perdants de la mondialisation. Ainsi, le changement climatique semble condamner les territoires les plus vulnérables et accentuer la hiérarchie de la mondialisation.

Donc, le changement climatique ne reconstruit pas structurellement la mondialisation et peut d'ailleurs accentuer la composition établie depuis ses origines. Pourtant, en 2022, le ministre des Affaires Étrangères de l'archipel des Tuvalu Simon Koffi appelait la communauté internationale à prendre en compte les risques du changement climatique avec les pieds dans l'eau. Koffi voulait mettre en évidence le risque de submersion. Pourtant, l'homme n'est toujours pas à la reconquête de la mondialisation, même avec la conscience de tels risques. Dès lors, comment expliquer cela ?

de la mondialisation

Les intérêts des différents acteurs (principalement États et FTN) outrepassent les effets du changement climatique. D'une part, les États gagnants de la mondialisation peuvent se servir du changement climatique dans les rapports de force (A). D'autre part, les FTN n'entendent pas accepter une quelconque reconquête de la mondialisation en raison du changement climatique (B). Se faisant, le changement climatique cristallise les rapports de force et accentue les tensions dans la mondialisation (C).

En premier lieu, les États gagnants de la mondialisation peuvent se servir du changement climatique dans les rapports de force. En effet, ces pays sont plus développés que les perdants de la mondialisation.

Copie anonyme - n°anonymat :

Code épreuve :

Nombre de pages : 13

Session : 2024

Emplacement
QR Code

Épreuve de :

HGGHE - ESCP BS

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

Or, pour certains, le changement climatique est perçu comme une opportunité, afin de garder le leadership. C'est ce que montre Kevin Surpise dans Geopolitical ecology of solar geoengineering: from a logic of multilateralism to logic's of militarization (2018). Surpise met en exemple, et s'appuyant sur des rapports ératoniens, qu'un projet de base militaire est prévu d'ici 2048. Cette dernière disposerait d'armes dans la stratosphère utilisant l'énergie solaire qui serait acquise grâce au réchauffement climatique. On comprend alors que les États-Unis, pays largement (au global, sans considérer les inégalités infra-étatiques) payant de la mondialisation veut profiter de ce phénomène pour accentuer sa domination. Ainsi, les intérêts étatiques peuvent supplanter le besoin de reconstruire la mondialisation, même au regard des effets croissants du changement climatique.

En deuxième lieu, les FTN n'entendent pas accepter une quelconque reconversion de la mondialisation en raison du changement climatique. Effectivement, l'intérêt premier d'une FTN est de faire du profit. Or, une reconversion de la mondialisation peut être défavorable à cet objectif. Qui plus est, les FTN peuvent profiter du changement climatique pour faire fructifier leur chiffre d'affaires et conséquemment à bénéfice. Elles peuvent de fait pratiquer le "greenwashing" politique consistant à faire croire que l'on défend l'environnement.

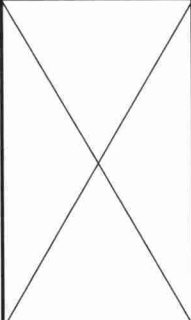
ronement, alors qu'il en est tout autre). En témoignage Coca Cola qui a créé la bouteille "Coca Cola life" composée, se disant, de "sucres naturels". Or, la décision du tribunal en Suède a montré que c'était faux. De surcroît, si TotalEnergie prendrait initiatives et mettrait en place de plus en plus de projets d'énergies renouvelables, son projet d'oléoduc ESTER en Ouganda (2021) v'aurait certainement une telle image.

En dernier lieu, le changement climatique cristallise les rapports de force et accélère les tensions dans la mondialisation. C'est ce que explique François Bénière dans La guerre chaude (2022) en montrant combien le réchauffement climatique accélère les tensions et les risques de guerre. Les guerres peuvent peut-être s'observer en tactique d'ici quelques années où les ressources (hydrocarbures...) et sa position stratégique dans la mondialisation pour certains états, à l'instar de la Russie, sont des éléments, des enjeux cruciaux. Ainsi, une recomposition de la mondialisation semble improbable, mais au contraire le changement climatique tend à accélérer la concurrence à toutes les échelles, d'ores et déjà exacerbée par la mondialisation.

En fin, le changement climatique est en fait un facteur de recomposition de la mondialisation. Néanmoins, cette recomposition ne s'opère que conjonctuellement et non structurellement. Si Tout peut changer (pour reprendre le titre de l'ouvrage de Naomi Klein publié en 2015), l'honneur est plus à une logique d'adaptation au changement climatique que d'atténuation. Les

Intérêts des États et des FTN, principaux acteurs de la mondialisation sont bien très importants. Il faudrait que ceux-ci prennent conscience de cet enjeu permettant de résoudre ce dilemme : Ralentir ou Vénir (Timothée Parrique, 2022). Pour l'instant, le monde attend Godot.

Copie anonyme - n°anonymat :

	Code épreuve :	Session : 2024
	Épreuve de : Histoire, Géographie et Géopolitique du Monde Contemporain	
	Consignes	<ul style="list-style-type: none">• Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer• Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir. Autres couleurs possibles pour la carte• Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)• Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

CARTE RÉPONSE À RENDRE AVEC LA COPIE

266

(B)

13 / 16

I - Le changement climatique reconstruit la mondialisation

A - Une reconversion ^{énergétique} de la mondialisation

2060 Neutralité carbone

COSTADICA Figures de preuve d'un changement énergétique en cours

B - Des accords importants

▲ COP 21: un révélateur d'une volonté de changement

C - Un aversissement des migrations

→ Flux migratoires climatiques

LÉGENDE:

II - ... mais cette recomposition n'est que structurelle et tend à accentuer la hiérarchie de ce processus...

A - Un modèle économique hérité de la mondialisation encore présent
→ Flux maritimes

B - Des résultats d'accords peu probants

ÉTATS-UNIS Autres contradictions

C - Une hiérarchie renforcée

→ Territoires les plus vulnérables

III - ... tant les intérêts géopolitiques et géoeconomiques sont importants

A - Les États utilisent le changement climatique

CHINE Pays n'avance dans le réajustement

RUSSIE Pays espérant utiliser le changement climatique

B - Les FTW également

C - Une instabilité des rapports de force

○ Y'As-tu? futur
Verain de bataille?

Le changement climatique, vers une
refonte de la mondialisation ?

